

MONTAGNE A LA TORTUE, FRANK, ALBERTA.

APERÇU HISTORIQUE.

Rapport sur l'éboulement de 1903.

Messieurs R. G. McConnell et R. W. Brock, de la Commission Géologique du Canada, en leur qualité de commissaires nommés par l'honorable ministre de l'Intérieur, lui ont soumis un rapport en date du 12 juin 1903, sur leur étude de l'éboulement qui s'est produit à Frank, le 29 avril de la même année. Cet éboulement avait causé environ 75 pertes de vie, dans la ville de Frank, et la destruction, en propriétés, d'une valeur considérable, comprenant près de 7,000 pieds de la voie ferrée du chemin de fer de Crows-Nest.

Messieurs McConnell et Brock disent dans ce rapport que l'éboulement a été le résultat non d'une cause unique, mais d'un concours de causes diverses, au nombre desquelles l'excavation, dans la houillère, de vastes chambres d'extraction, situées en dessous de la base de la montagne, peut être comptée. Parlant du pic Nord et de l'épaulement de la montagne qui dominant la ville, ils constatent que "la fermeture des chambres d'extraction dans la houillère, une fois que la houille en a été tirée, peut, longtemps après probablement que les habitants auront perdu toute crainte d'un nouveau désastre, leur infliger soudainement un deuxième éboulement destructeur".

Du moment que cette possibilité demeure toujours suspendue sur la ville, il paraît assurément opportun d'en transporter le site, plus haut dans la vallée et hors de l'atteinte du danger.¹

Observations les plus récentes.

Depuis que ce rapport a été publié, les fonctionnaires de la Commission Géologique ont, de temps à autre, visité Frank et fait l'examen de la montagne.

A la suite de maintes observations, auxquelles il s'est livré de la montagne, M. Brock en est venu à la conclusion que des fissures se

¹ Extrait de la partie VIII, Rapport Annuel 1903, ministère de l'Intérieur, page 17.